



## EDITO DU MAIRE

### 2021 : DES INVESTISSEMENTS D'ENVERGURE POUR NOS ENFANTS ET UNE FISCALITE MAÎTRISÉE

La présentation du budget est une phase majeure dans la vie de la commune puisqu'elle relate l'activité, le contrôle, et la cohérence des objectifs fixés par le conseil municipal.

En ce qui concerne le budget de l'année 2020, les comptes administratifs et de gestion ont été votés à l'unanimité lors du conseil municipal de mars. Ce budget mis en place lors du mandat précédent, a été respecté dans son intégralité.

Quant au budget 2021, il est marqué par les effets d'un investissement important. La construction d'un bâtiment « Restaurant Scolaire/Accueil Périscolaire ». Il fallait saisir l'opportunité du « Plan Ecole », proposé par le Département. La Région et la DETR (Préfecture) nous accompagnent, également, sur ce projet, faute de quoi cet investissement n'aurait pas été réalisable avant plusieurs années. Le permis de construire est validé et affiché. Le début des travaux est planifié sur le dernier trimestre 2021, l'ouverture du bâtiment pour début 2023.

En parallèle, nous terminons en ce début d'année les travaux engagés sur 2020. L'essentiel des autres investissements pour 2021 sont repris ci-dessous.

- ☞ Pour l'école : installation d'un espace de jeu extérieur, dotation de trois ordinateurs et d'un vidéo projecteur interactif,
- ☞ Les quartiers du Foullet, du Mûrier, du Camp de César seront équipés d'un éclairage LED avec l'accompagnement financier de TE38 (ex SEDI), à hauteur de 50 %. Cet équipement fait aboutir un cycle de renouvellement de l'éclairage public commencé en 2014, favorisant de substantielles économies d'énergie.
- ☞ Réfection de voiries,
- ☞ Projet de colombarium à l'étude qui doit encore être validé par le conseil municipal.

Cette année encore, la fiscalité reste stable, elle l'est depuis 2017.

Il faut toutefois noter que la vie et les besoins de la commune ne se figent pas quelles que soient les périodes traversées. Vient s'ajouter cette crise sanitaire très longue, difficile à vivre pour chacun d'entre nous, mais qui ne doit pas freiner notre détermination vis-à-vis de nos projets. Il faut maintenir au mieux la qualité de vie dans notre village, continuer de l'entretenir, de l'embellir et d'investir pour dynamiser et valoriser l'intérêt de notre commune.

Ce fut déjà l'engagement des mandats précédents. Les idées ne manquent pas, que ce soit à court ou moyen terme, mais il est nécessaire de contenir nos projets avec ce que sont nos moyens.

Comme chaque année, et probablement pour la dernière fois, le Trésorier du Grand Lemp, Monsieur LEPARQUOIS, était présent lors du conseil municipal pour valider les comptes avant leur vote. En effet, sauf changement d'orientation de l'Etat, des modifications substantielles des différents pôles de trésorerie seront mises en place et opérationnelles dès le 1er janvier 2022

Nous vous laissons découvrir le budget 2021 dans les différents tableaux ci-après. Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre disposition pour toutes précisions utiles, et surtout, prenez bien soin de vous.

Bon été à toutes et tous.

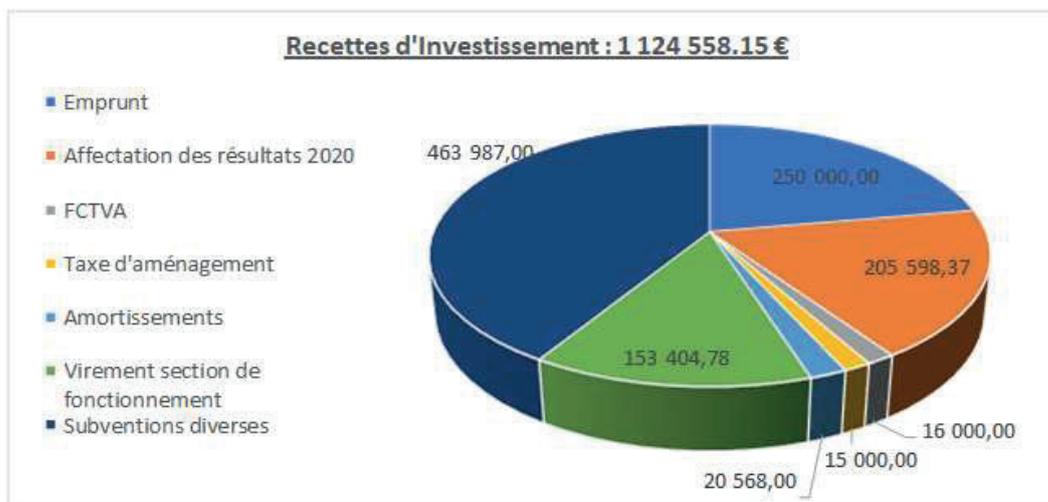
Le Maire,  
Pierre CARON



■ PRESENTATION DETAILLEE DU BUDGET 2021

SECTION INVESTISSEMENT

LES RECETTES



Emprunt : Prévu 250 000.00 €, soit 22.23 % des recettes.

Affectation des Résultats 2020 : soit 18.28 % des recettes.

FCTVA : remboursement par l'Etat d'une partie de la TVA sur les travaux 2020, soit 1.42 % des recettes.

Taxe d'aménagement : taxe sur les constructions neuves, soit 1.33 % des recettes.

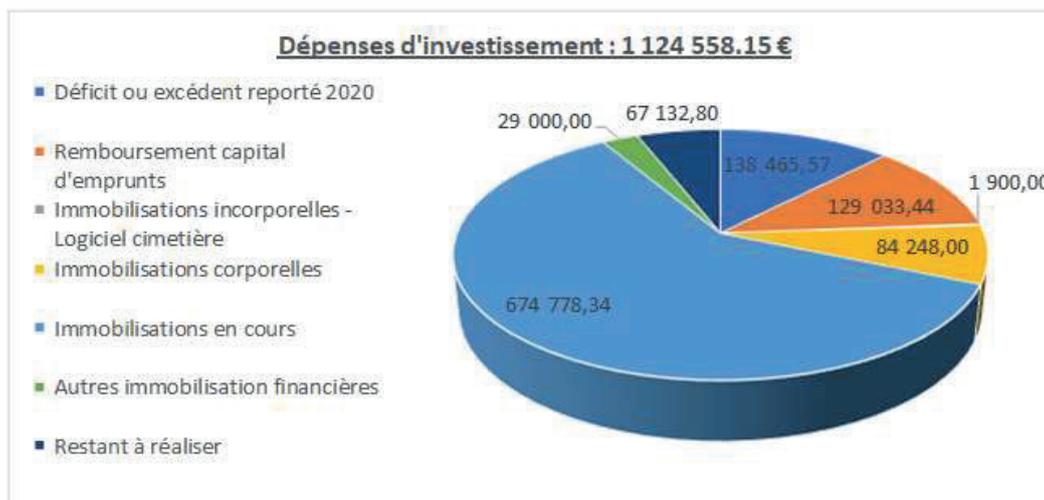
Amortissements des travaux : soit 1.83 % des recettes.

Virement section de fonctionnement : soit 13.64 % des recettes.

**Détail des subventions diverses - Total 463 987.00 €**

Subvention Académie de Grenoble dans le cadre du Label Ecoles Numériques, soit 0.24 % des recettes	2 726,00
Subvention Région vidéoprotection : installation de la vidéo surveillance, soit 0.98 % des recettes	11 000,00
Subvention Département Restaurant Scolaire Accueil Périscolaire, soit 27.53 % des recettes	309 555,00
Subvention Région Restaurant Scolaire Accueil Périscolaire, soit 2.50 % des recettes	28 141,00
Subvention DETR (Préfecture) Restaurant Scolaire Accueil Périscolaire, soit 10.01 % des recettes	112 565,00

LES DEPENSES



Déficit ou Excédent Reporté : Déficit 2020 reporté, soit 12.31 % des dépenses.

Remboursement Capital Emprunts : soit 11.47 % des dépenses.

Immobilisations incorporelles : achat d'un logiciel pour cimetière, soit 0.17 % des dépenses.

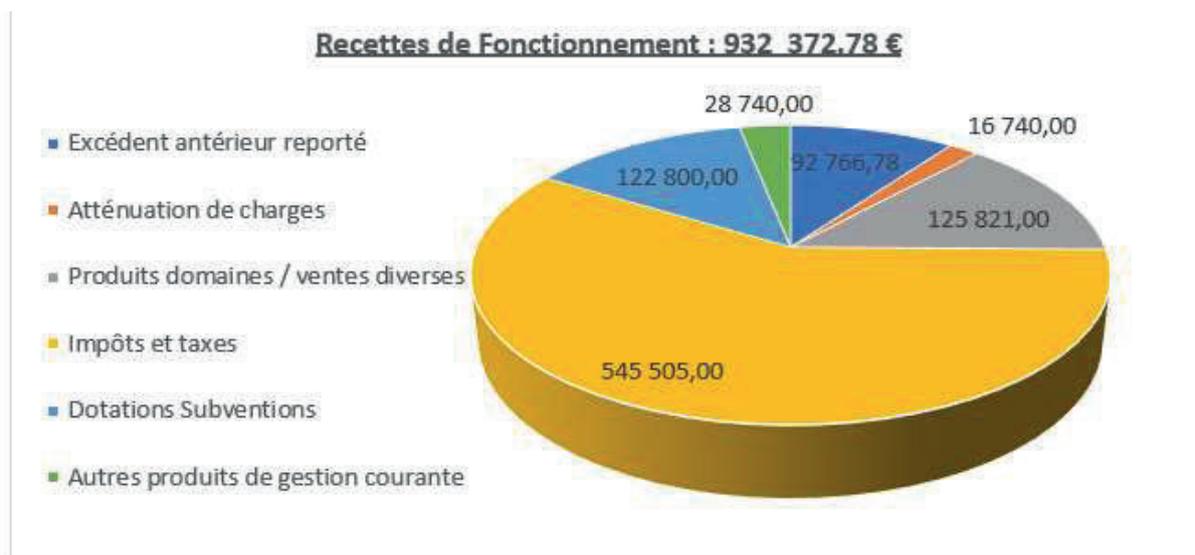
Immobilisations Corporelles : Travaux et aménagements prévus au budget 2021, soit 7.49 % des dépenses. (réfection de voiries, éclairage public, Colombarium, Ecoles, etc...)

Immobilisation en Cours : Restaurant scolaire et accueil périscolaire, éclairage petite gare, soit 60 % des dépenses.

Autres Immobilisations Financières : EPFLD (Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné) Carrefour de la Bourgeat, maison BOUVIER PATRON, soit 2.58 % des dépenses.

Restant à Réaliser : Travaux engagés en 2020 à terminer, soit 5.97 % des dépenses.

## LES RECETTES



Excédent Antérieur Reporté : Excédent 2020 reporté, soit 9.95 % des recettes.

Atténuation de Charges : Retour fonds de compensation supplément familial, soit 1.80 % des recettes.

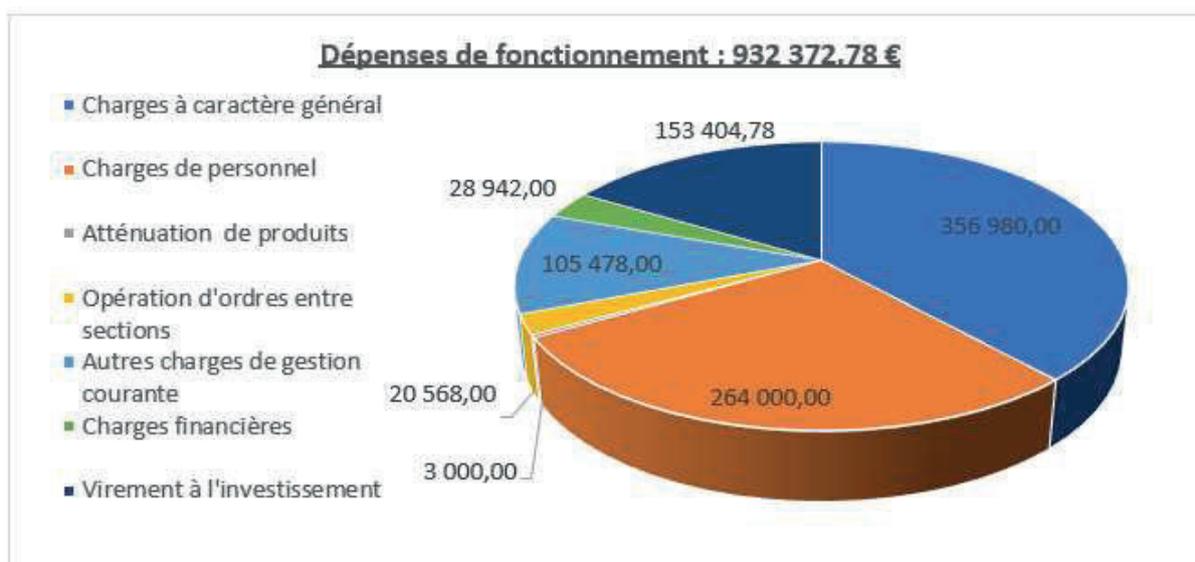
Produits Domaines/Ventes Diverses : Redevance de la carrière, location bâtiments, soit 13.49 % des recettes.

Impôts/Taxes : Taxes d'habitation, Foncières, dotation de fonctionnement de l'Etat, soit 58.51 % des recettes.

Dotations/Subventions : Restitution de l'impôt par l'Etat, La Région, le Département, soit 13.17 % des recettes.

Autres Produits de Gestion Courante : location des immeubles, soit 3.08 % des recettes.

## LES DEPENSES



Charges à Caractère Général : Factures d'eau, d'assainissement, d'électricité, de téléphone, fournitures scolaires, locations et contrats de prestations, etc..., soit 38.29 % des dépenses.

Charge de Personnel : Ensemble des charges relatives aux frais de personnel, soit 28.31 % des dépenses.

Atténuation de produits : soit 0.32 % des dépenses.

Opération d'Ordres entre Sections : Amortissements des travaux pour lagune, soit 2.21 % des dépenses.

Autres Charges de Gestion Courante : Service départemental d'incendie (SDIS), indemnités des élus, subvention aux associations, dotation au CCAS, soit 11.31 % des dépenses.

Charges Financières : Intérêts des emprunts, soit 3.10 % des dépenses.

Virement à l'investissement : Economies réalisées par la commune sur l'année en cours, soit 16.45 % des dépenses.



- Ainsi que nous vous l'avions présentée dans le bulletin municipal de janvier 2021, la structure de jeux a été installée dans la cour.  
Par groupe de classe, et selon un planning précis, les enfants y ont accès un jour/semaine.

- Afin de favoriser les apprentissages, assurer la continuité pédagogique, lutter contre la fracture numérique, entre autres, le Ministère de l'Éducation Nationale a lancé en 2020, l'opération « Label Ecoles Numériques ». Notre école qui avait candidaté, a vu son projet retenu. Les applications concrètes de cette labellisation ont été :

- ✚ Pour la classe de maternelle, dès le 5 mai, l'installation d'un vidéoprojecteur interactif avec pose d'un nouveau tableau triptyque en remplacement du traditionnel tableau vert
- ✚ Pour les autres classes, dotation de 4 ordinateurs portables, tous mis en réseau

Ces équipements sont installés avec leurs applicatifs et accessoires et sont financés à 50% par l'Académie de Grenoble.

- Des animations vélo et roller ont été proposées aux enfants. Elles ont été financées par le Sou des Ecoles.



Pour les classes de PS/MS le vélo avec Naturavélo.

Sébastien, l'intervenant, a familiarisé les enfants avec la pratique du vélo et les bases de la sécurité.

Beaucoup d'enfants ne savaient pas faire de vélo et ont commencé les séances en draisinières. A l'issue des 6 séances, presque tous faisaient du vélo sans roulettes !



Quant aux élèves de GS-CP, ils ont bénéficié d'un cycle de 6 séances de vélo. Ils ont appris d'une part à bien utiliser les éléments de sécurité (casques, vélo en état de fonctionnement...) et d'autre part à manipuler leur vélo, freiner, pédaler, maîtriser sa vitesse et connaître quelques panneaux de signalisation. Grâce à ces séances, les élèves ont pu valider des compétences du bloc 1 (savoir pédaler) du « savoir rouler à vélo ».



Ces séances ont été très appréciées, merci à Sébastien de Naturavélo !



Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont participé à 9 séances de roller avec Jérôme, membre de l'association de la Fraternelle de Bourgoin-Jallieu.

Les enfants ont appris à se déplacer, à tourner grâce à des jeux et des activités ludiques. Tout le monde a apprécié ce cycle. L'équipe enseignante remercie La Fraternelle, Jérôme et le Sou des Ecoles.

Nous ne disposons pas de photos pour cette activité.

■ Des apprentissages de la classe de CM1/CM2 en phase avec l'actualité...

- De novembre 2020 à février 2021, la classe a travaillé en géographie, sciences et mathématiques autour du Vendée Globe. Pour ce faire, elle a suivi les skippers, reconnu des pays, acquis du vocabulaire spécifique, étudié le climat et les océans, participé à une visioconférence avec une skippeuse professionnelle etc. Quelle fabuleuse aventure !
- Après l'océan, l'espace. Dès mars 2021, les élèves ont débuté un projet sur le système solaire. Qui de mieux pour leur parler de l'Espace ? l'astronaute français Thomas Pesquet ! La classe suit sa passionnante mission dans l'ISS, elle a également suivi une conférence interactive en présence de l'astronaute italien Luca Parmitano et visionné des courts métrages sur le thème de l'espace.

■ ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les dimanches 20 et 27 juin, nous voterons pour deux élections en même temps : les élections départementales et les élections régionales (lors des deux tours à chaque fois).

Les deux bureaux de vote se trouveront à la mairie et seront ouverts de 8h à 18h.

N'oubliez pas de vous munir de votre carte électorale, de votre pièce d'identité. En raison de la situation sanitaire, nous vous conseillons d'apporter votre propre stylo et de respecter les gestes barrière habituels. Le port du masque est indispensable.

Un électeur absent le jour d'une élection ou d'un référendum peut voter par procuration. L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent. L'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune. Une même personne peut cette année recevoir deux procurations.

L'électeur qui donne procuration doit se présenter en personne en gendarmerie porteur d'une pièce d'identité et du formulaire CERFA de vote par procuration.

La demande de procuration peut également se faire par internet, selon le mode opératoire suivant :



1er temps	2 <sup>e</sup> temps	3 <sup>e</sup> temps
<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ L'électeur mandant saisit en ligne sa demande de procuration après s'être authentifié via « France Connect »</li> <li>☑ La validation par le mandant de sa demande en ligne déclenche l'envoi à son attention d'un courriel avec une référence de dossier (référence à 6 caractères).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Le mandant se rend dans n'importe quel commissariat ou brigade et fournit au policier ou au gendarme habilité sa référence de dossier</li> <li>☑ La validation par le policier ou le gendarme déclenche la transmission instantanée et entièrement dématérialisée de la procuration à la mairie de l'électeur et l'envoi d'un courriel d'information au mandant.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>☑ Le maire, ou le service à qui il a donné délégation, se connecte sur un portail dédié, procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune, respect du plafond de procurations détenues par le mandataire) avant de valider ou d'invalider la procuration</li> <li>☑ Le mandant reçoit un message sur la suite donnée par la mairie à sa demande.</li> </ul>

## Quel est le rôle du département ?



## Quel est le rôle de la région ?



### ■ CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

Dans le Bulletin Municipal de janvier 2021, nous vous avons présenté le projet de construction du restaurant scolaire/accueil périscolaire.

Fin mars, le permis de construire nous a été délivré. Les travaux devaient débuter en novembre pour une livraison estimée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2023.



## ■ SECURITE DANS NOS DEPLACEMENTS



Afin de maintenir la convivialité dans les espaces publics et de protéger les usagers, la Mairie entreprend de sécuriser les voies de circulation de notre village. Ce chantier de longue haleine débutera par les points névralgiques et se poursuivra au fur et à mesure de la disponibilité des moyens.

Toutefois, sans la contribution active des conducteurs (2 et 4 roues), la sécurité ne pourra être préservée. Aussi nous vous rappelons que, d'une part, la vitesse dans le village est limitée à 50km/h sauf indication contraire et, d'autre part, le stationnement « sauvage » est une gêne pour les autres. Respectons la réglementation, c'est faire acte de civisme, c'est aussi un acte éducatif pour nos enfants !

## ■ COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE



Le 19 mars 2021 à 14h, en présence d'élus municipaux et d'anciens combattants, a eu lieu la cérémonie commémorative du cessez-le-feu en Algérie.

Avec un dépôt de gerbes et un discours nous avons honoré nos combattants.



## ■ COMMEMORATION DU 8 MAI 1945



Samedi 8 mai à 10h30, un public limité aux anciens combattants et aux élus de la commune s'est réuni pour rendre hommage aux combattants tombés pour la Patrie.

Après le dépôt d'une gerbe, Monsieur le Maire a prononcé le discours proposé par Madame la Ministre Déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. Puis, une minute de silence a clôturé cette cérémonie.



**PANNEAUPOCKET**  
Informe et Alertes les habitants

Cette application permet d'être informé en permanence et en temps réel des événements qui vous concernent.

Ce dispositif ne requiert aucune collecte d'information privée et reste tout à la fois anonyme et très souple puisque vous pouvez vous même lire les informations/alertes diffusées par d'autres communes partenaires.

Pour plus d'informations, voici le site à consulter : <https://www.panneaupocket.com/>

Comme déjà bon nombre de Bévenaitines et Bévenaitins, ne vous privez pas de la possibilité d'être informé(e)s rapidement, téléchargez PanneauPocket !

## ■ CARREFOUR DE LA BOURGEAT

Prochainement, une prairie fleurie agrémentera la plateforme du carrefour de La Bourgeat rendant ainsi l'entrée de notre village plus bucolique !

## ■ NOUVEAU : LA LETTRE D'INFORMATION DE BEVENAIS



Soyez informés en temps réel en vous abonnant à la lettre d'information électronique (ou newsletter) de la commune.

Il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site de la commune

et de saisir votre courriel/adresse mail pour vous inscrire.

A tout moment, évidemment, vous aurez la possibilité de vous désinscrire. Alors n'hésitez pas. C'est gratuit, et cela permet de recevoir régulièrement (mais sans envoi abusif) des nouvelles de Bévenais.



## CARNET DE NOVEMBRE 2020 A AVRIL 2021

	Isaiah MANE né le 7 décembre 2020 Meije CASTEITS née le 21 décembre 2020 Gabriel DURAND né le 14 avril 2021
	Roger RIVAT décédé le 25 février 2021

Pas de mariage sur la période.

## SANTE ET BIEN-ETRE

### ■ VACCINATION CONTRE LA COVID 19

Ainsi que nous vous l'avons annoncé via Panneau Pocket, nous vous rappelons qu'un nouveau centre de vaccination a ouvert ses portes le 21 mai 2021 dans les locaux de l'aéroport Grenoble Alpes Isère à Saint-Etienne de Saint Geoirs.

Avec 1000 doses de PFIZER par jour, il atteindra progressivement 2000 doses/jour afin de vacciner massivement 7 jours sur 7; de 8h30 à 18h30.

Les rendez-vous sont à prendre préalablement sur [doctolib.fr](https://doctolib.fr)

### ■ POUR LES FUTURES MAMANS MAIS PAS SEULEMENT...

Nous vous informons de l'installation d'une sage-femme à La Frette. Mylène GAVAND vous reçoit à la Maison Médicale du Goubet située chemin du Hury à La Frette. La prise de rendez-vous se fait via le site MAIIA ou par téléphone au 07.83. 80.63.12

## ■ POUR VOTRE BIEN-ETRE, VOIRE VOTRE MIEUX-ETRE...



**KORTHEO**  
art-thérapie

Delphine FONTAINE COLLE propose une méthode de soin tout à la fois originale et créative : l'art-thérapie !

Si vous ou vos proches, enfant comme adulte, jeune ou âgé, vous vous sentez en difficulté, cette méthode de soin vous est accessible soit en rendez-vous individuel, soit sous forme de petits groupes de 4/6 personnes dans un local de la Mairie de Bévenais.

Pour plus d'informations, composer le 06.83.08.93.32 ou par mail à l'adresse suivante : delphine@kortheo.com

## ■ OUVERTURE PROCHAINE D'UNE RESIDENCE SENIOR

Sur la commune de Saint-Etienne de Saint Geoirs, une résidence pour seniors (non médicalisée) ouvrira en septembre prochain. Solution d'hébergement adaptée aux aînés autonomes désirant préserver leur indépendance, « Le Clos Stéphanois » proposera des logements allant du studio au T2. Si vous souhaitez plus de précisions, consultez le site internet [www.urban-senior.com](http://www.urban-senior.com) ou bien contacter la responsable au 09.71.50.03.43



## ■ NUMEROS D'URGENCE



## ■ NUISANCES SONORES ET AUTRES



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Effectivement, la loi prévoit que chaque propriétaire de chien doit faire en sorte que les aboiements ne perturbent pas la tranquillité du voisinage. Si aucune démarche ne permet un règlement amiable pour faire respecter la législation (article 1385 du Code civil, article R.1336-7 du code de la santé publique, article R.623-2 du code pénal), la saisie du Procureur de la République, après procédure judiciaire, peut aboutir à une amende de 450€ ainsi qu'à dommages et intérêts.



Concernant nos amis les chats, nous rappelons que la stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal. Le chat est un animal domestique : il ne peut pas être livré à lui-même sans risque pour sa santé et la collectivité.



L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, thermiques et électriques, est limité aux horaires suivants :

En semaine de 8h à 12h et de 14h à 19h30,  
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,  
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



## ■ FRELON ASIATIQUE

La présence de frelons asiatiques a été confirmée sur notre commune. En effet, en 2020, trois nids ont été signalés sur Bévenais.

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### Comment signaler un individu ou un nid

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr) ou auprès de la Mairie.

Une prise en charge financière de la destruction des nids est possible.

### 2021 : des indicateurs à la hausse

L'année 2020 a été une année record en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, avec une hausse explosive du nombre de nids découverts (2900 en 2020 contre 786 en 2019), sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2020 nous incite à la plus grande vigilance pour 2021.

Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !

## VIE ASSOCIATIVE

Message des associations



L'année scolaire touche à son terme. Cette année, encore, nous n'avons pas pu organiser toutes les manifestations prévues.

Les différents projets pédagogiques ont, malgré tout, pu être menés à bien et les enfants de l'école ont ainsi pu profiter :

- ▣ d'initiation basket, roller, vélo pour les plus petits,
- ▣ pour tous, actuellement, de l'intervention d'une compagnie de cirque,
- ▣ pour les plus grands, également, de séances d'initiation au golf.

Il est également prévu deux sorties « montagne ».

Nous espérons pouvoir vous retrouver le 19 juin à l'occasion de notre fête d'été !

## ■ BEVENAIS EN FETE

Notre association a fêté son premier anniversaire le 3 mars 2021 très discrètement et sans avoir pu organiser quelque manifestation que ce soit.

Toutefois, avec l'embellie qui semble se dessiner, nous gardons l'espoir de pouvoir vous proposer une animation début juillet ! Espérons que ce sera une belle surprise pour nous, organisateurs, et pour vous tous ! Nous vous tiendrons informés.

Par ailleurs, nous rappelons que les réservations des salles et de l'abri festif continuent d'être assurées par la Mairie.

En revanche, pour ce qui concerne le matériel festif, les réservations sont gérées exclusivement par « Bévenais en Fête » qui est joignable

- Par téléphone au 07.49.31.27.11
- Par mail à l'adresse suivante : bevenaisenfete@gmail.com

A très bientôt donc, nous l'espérons !



## ■ HAND BIEVRE TERRES FROIDES

Le HAND BIEVRE TERRES FROIDES s'est adapté et l'activité se poursuit pour le bonheur des adhérents !

Depuis le début de l'année 2020, le HAND BIEVRE TERRES FROIDES a vu ses activités fortement réduites par la Covid-19 : pas d'entraînements, pas de matchs, pas de manifestations. Mais grâce à l'implication de ses dirigeants et la motivation de ses licencié(e)s, le club s'est adapté, tout



d'abord en proposant une nouvelle activité : la randonnée !

Sous la neige, sous le soleil, de Bévenais à Colombe en passant par la plaine de la Bièvre et Chabons, pendant plusieurs semaines les kilomètres se sont enchaînés. Certains se sont retrouvés en visio pour discuter ou maintenir une activité physique.

Puis avec les beaux jours, l'évolution des restrictions gouvernementales et l'accord des élus locaux, le handball est réapparu à l'extérieur et sans contact. Les jeunes ont été les premiers à profiter de ce retour à l'activité et la reprise des adultes est en cours. Le bilan est unanime : tous, grands et petits, sont heureux de se retrouver autour de leur passion commune.

A l'heure actuelle, le club croise les doigts pour une évolution positive de la situation sanitaire afin de pouvoir annoncer le grand retour de sa journée «pétanque» prévue le 12 juin 2021 à Bévenais.

## ■ TERRES FROIDES BASKET

Au fur et à mesure des annonces gouvernementales, nous nous sommes vus dans l'obligation d'adapter notre pratique. Pour cela, nos deux salariés du club ont mis en place, après des cours en visio très appréciés, des entraînements extérieurs sur le parking de la Grange au Grand-Lemps, les mercredis et samedis après-midi.

Suite au couvre-feu, nous avons aménagé également les horaires pour que toutes les catégories bénéficient d'un entraînement. Durant les vacances scolaires d'avril, nous avons proposé à nos licenciés des entraînements journaliers du mardi au samedi et ce pendant deux semaines. Chaque jour, nous avons réussi à rassembler une soixantaine d'enfants pour pratiquer notre passion commune dans le respect des règles sanitaires spécifiques au basket.

Pour continuer à garder le lien, le club envisage un tournoi en juin et participera à la journée des enfants de 6 à 11 ans organisée par la municipalité de Le Grand Lemps sur la Place du Château, le 3 juillet 2021.

La préparation de la saison prochaine est pratiquement terminée et nous espérons que nos licenciés seront au rendez-vous en septembre.

A vos agendas :

- Le 26 juin 2021 aura lieu notre assemblée générale annuelle à Bévenais.
- Stage d'une semaine du 5 juillet au 9 juillet 2021 en espérant la réouverture des gymnases communaux.

Information : Le club est à la recherche d'un service civique à partir de septembre 2021 pour plus d'infos et transmettre votre candidature à [presidence.tfb@gmail.com](mailto:presidence.tfb@gmail.com)



**Nous vous souhaitons un bel été  
et d'agréables vacances !**

